

## Bachelier : assistant social

<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
<b>HELHa Campus Montignies (HD)</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
<b>HELHa Louvain-la-Neuve</b> Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 111 Questions spéciales 1			
Ancien Code	SOAS1B11	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEAS1110		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons <b>Luc LEDRU</b> (luc.ledru@helha.be) HELHa Campus Montignies <b>Soumia LAHDILY</b> (soumia.lahdily@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) <b>Bruno HAUTENNE</b> (bruno.hautenne@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve <b>Stéphane GODEFROID</b> (stephane.godefroid@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à découvrir comment une même problématique peut être abordée par différent(e)s disciplines/méthodologies/approches/courants.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
  - 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
  - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
  - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
  - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
  - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension

**Acquis d'apprentissage visés**

I. Connaître, comprendre et décrire les spécificités de certaines disciplines, approches, méthodologies ou courants de pensée.

II. Différencier, comparer et critiquer différentes disciplines, approches, méthodologies ou courants de pensée.

**Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

**3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B11B	Questions spéciales de psychologie	12 h / 1 C
-----------	------------------------------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B11C	Questions spéciales de recherche	12 h / 1 C
-----------	----------------------------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B11X	Questions spéciales de recherche	12 h / 1 C
-----------	----------------------------------	------------

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS1B11A	Anthropologie philosophique	12 h / 1 C
-----------	-----------------------------	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

**4. Modalités d'évaluation**

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B11B	Questions spéciales de psychologie	10
-----------	------------------------------------	----

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B11C	Questions spéciales de recherche	10
-----------	----------------------------------	----

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B11X	Questions spéciales de recherche	10
-----------	----------------------------------	----

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS1B11A	Anthropologie philosophique	10
-----------	-----------------------------	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

**Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 1/60 du Bloc 1.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier en bloc 1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

## Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Montignies (HD)** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : [social.montignies@helha.be](mailto:social.montignies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Questions spéciales de recherche			
Ancien Code	18HD_SOAS1B11X	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEAH1114		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Dans le prolongement du cours d'Introduction à la démarche de recherche, le cours de Questions spéciales de recherche est l'occasion de mettre en application de façon pratique les principes théoriques et méthodologiques de la démarche de recherche.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Réfléchir au choix d'un sujet de recherche,
- De le postuler sous la forme d'une question de départ, en évitant les préjugés et les fausses évidences,
- Choisir l'angle disciplinaire et théorique approprié à l'objectif de recherche
- Formuler une hypothèse de recherche.
- Expérimenter une petite recherche de groupe
- Expérimenter une recherche bibliographique

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Choix d'un thème de recherche à énoncer sous forme d'une question de départ.

Travail de recherche documentaire.

#### Démarches d'apprentissage

Travail de recherche individuel.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Travail de recherche individuel sous la supervision du formateur.

#### Sources et références

QUIVY Raymond et VAN CAMPENHOUDT Luc, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 1995 (2ème

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents divers, bibliothèques en ligne, sites internet consacrés aux sciences humaines et sociales.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).